

**MUNICIPALITE DE SAINT-CLAUDE  
MRC DU VAL SAINT-FRANCOIS**

**AVIS PUBLIC**

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

**Avis public** est donné par les présentes par la soussignée, France Lavertu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de ce qui suit :

Une séance extraordinaire sera tenue le **17 décembre 2018 à 18h30**, à l'hôtel de ville, situé au 295, 2<sup>e</sup> étage, Route de l'Eglise à Saint-Claude.

**ORDRE DU JOUR SEANCE EXTRAORDINAIRE  
17 DECEMBRE 2018**

**ORDRE DU JOUR**

Lecture et présentation du budget 2019

Période de questions

Adoption du Budget 2019

Adoption du règlement de taxation

Adoption du plan triennal en immobilisation 2019-2020-2021

Levée de la séance

Les délibérations et la période de questions lors de la séance porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Saint-Claude, ce 21 novembre 2018

France Lavertu

Directrice générale et Sec-très